

Communiqué de presse  
Mardi 18 octobre 2022

## BAROMÈTRE ÉNERGIE-INFO 2022 : LES CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE SONT PRÊTS À MOINS CONSOMMER POUR MAÎTRISER LEURS DÉPENSES

Interrogés en septembre 2022 par l'institut BECOMING pour le médiateur national de l'énergie dans le cadre de son baromètre annuel, 9 consommateurs sur 10 déclarent que leur consommation d'énergie est un sujet qui les préoccupe et qu'ils souhaitent la réduire. La principale motivation est de faire baisser le montant de leurs factures (83 %).

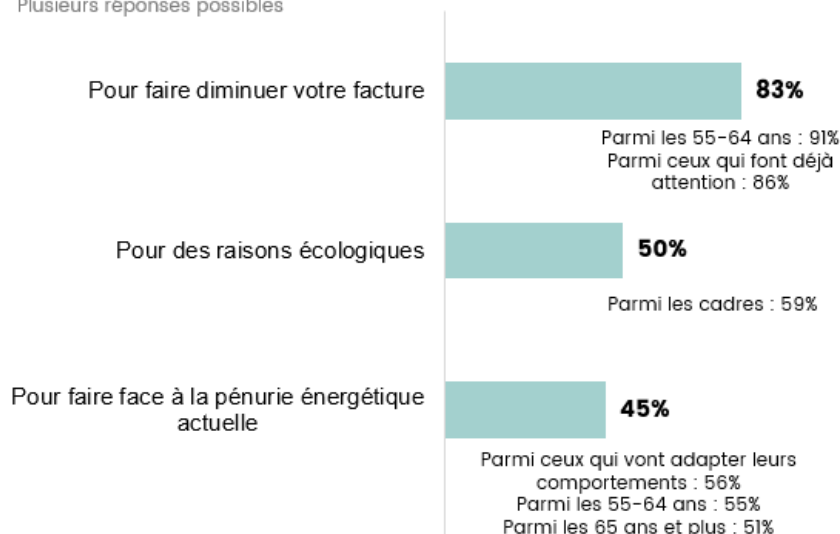
### Les consommateurs souhaitent participer aux efforts de sobriété énergétique

31 % des consommateurs d'énergie se déclarent prêts à modifier leurs comportements, mais 59 % disent déjà faire attention et ne pas être en mesure de faire davantage. 10 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles ne changeraient pas leurs comportements ou qu'elles n'avaient pas encore décidé ce qu'elles feraient.

Les gestes les plus fréquemment cités sont : éteindre les lumières inutiles (75 %), baisser le chauffage en cas d'absence (61 %), ne pas laisser les appareils électriques en veille (60 %) et diminuer la température de chauffage (58 %). En revanche, décaler une partie de sa consommation d'énergie en dehors des pics de consommation d'électricité est le geste le moins cité (29 %).

La baisse de la consommation d'énergie est avant tout motivée par le souhait de diminuer le montant des factures (83 % de mentions) et pour des raisons écologiques. Faire face à la pénurie d'énergie actuelle n'est cité qu'en troisième position.

Pour quelles raisons voulez-vous diminuer votre consommation d'énergie ?  
Plusieurs réponses possibles



## Les restrictions de chauffage sont fréquentes

Dans le contexte actuel de forte hausse des prix de l'énergie, la consommation d'énergie est un sujet qui préoccupe de plus en plus les consommateurs (89 %, +10 points en 2 ans), qui, dans 8 cas sur 10, indiquent que les factures d'énergie représentent une part importante dans leur budget. Les foyers qui déclarent réduire le chauffage pour limiter le montant de leurs factures (69 %) sont de plus en plus nombreux (+16% en 2 ans).

Plus globalement, plusieurs indicateurs du baromètre énergie-info 2022 traduisent une augmentation des difficultés à payer les factures d'énergie :

- ✓ 89 % des foyers interrogés déclarent être préoccupés par leur consommation d'énergie. Cet indicateur est en hausse de 5 points pour la deuxième année consécutive ;
- ✓ 82 % des foyers interrogés déclarent que les factures d'énergie représentent aujourd'hui une part importante des dépenses de leur foyer (contre 79 % en 2021 et 71% en 2020) ;
- ✓ 69 % des foyers interrogés déclarent avoir réduit le chauffage chez eux pour ne pas avoir de factures trop élevées ; ils étaient 60 % en 2021 et 53 % en 2020 ;
- ✓ 22 % des foyers interrogés déclarent avoir souffert du froid pendant au moins 24h dans leur logement ; ils étaient 20 % en 2021 et 14 % en 2020 ;
- ✓ 27 % des foyers interrogés (contre 25 % en 2021 et 18% en 2020) déclarent avoir rencontré des difficultés pour payer certaines factures d'énergie. Cette année encore, les 18-34 ans sont les plus touchés, avec 51 % d'entre eux qui déclarent avoir des difficultés.



© Kim REDLER

*« Les consommateurs d'énergie sont d'accord pour participer à l'effort national de sobriété énergétique. Néanmoins, décaler une partie de sa consommation d'électricité à un autre moment que lors des pics de consommation est l'un des gestes moins souvent évoqués, probablement car il n'est pas encore bien compris. Il faut donc encore, et toujours, faire de la pédagogie et expliquer que c'est bon pour la planète, puisqu'on évite ainsi de faire fonctionner des centrales de production plus polluantes !*

*Les services du médiateur national de l'énergie sont mobilisés pour sensibiliser sur le fait que, en période de fortes tensions sur le réseau d'électricité, chaque petit geste compte. J'encourage tous les consommateurs d'énergie à consulter le site [Ecowatt](https://www.ecowatt.com) mis en place par RTE. »*

**Olivier CHALLAN BELVAL, médiateur national de l'énergie**

**POUR VISUALISER LES GRAPHIQUES ET CONSULTER L'ENSEMBLE DES RÉSULTATS, TÉLÉCHARGEZ LA SYNTHÈSE DU BAROMÈTRE**

*(Enquête réalisée par l'institut BECOMING par internet du 1 au 16 septembre 2022 auprès de 2006 foyers)*

### CONTACTS PRESSE

Marine MICHALIK : 06 17 77 11 41 / [marine.michalik@energie-mediateur.fr](mailto:marine.michalik@energie-mediateur.fr)

Caroline KELLER : 06 46 74 00 44 / [caroline.keller@energie-mediateur.fr](mailto:caroline.keller@energie-mediateur.fr)

Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante. Il a pour missions légales d'informer les consommateurs d'énergie et de proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie. Le service d'information du médiateur, est accessible par internet sur [energie-info.fr](https://www.energie-info.fr) et par téléphone au n° vert 0 800 112 212 (service et appel gratuits).